



Communiqué de presse

Forest, le 21 février 2019

Nouvelle demande de construction dans le jardin de la Villa Dewin à Forest, les riverains disent toujours NON et lancent une pétition !

En même temps, le Cabinet Vervoort évince la question du patrimoine !

Alors que le Comité Meunier est toujours en attente d'une décision officielle du Gouvernement de Bruxelles Capitale en ce qui concerne sa demande d'extension du classement à la totalité du jardin de la Villa Dewin –Hôtel Danckaert – rue Meyerbeer à Forest, les riverains apprennent aujourd'hui le début de l'enquête publique pour un nouveau projet de construction présenté par la société gantoise IMMOGRADA.

Ce projet prévoit la construction de 39 logements, une profession libérale et 41 parkings en sous-sol, répartis en deux immeubles au sein de la partie non classée du jardin et de la zone de protection définie en 2016. Il entraîne, entre autres, l'abattage de 29 arbres à haute tige, quasi centenaires. Si le nombre de logements est revu à la baisse, l'emprise au sol des constructions reste identique et leur impact tant sur le patrimoine que sur l'environnement du quartier demeurent désastreuses.

Cette demande intervient plus de 2 ans après que la commission de concertation ait refusé un premier projet, forçant le promoteur à retirer sa demande. La Commission Royale des Monuments et Sites a, quant à elle, déjà remis un avis défavorable – conforme pour les parties classées - à la proposition d'Immograda, avis avec lequel le Comité Meunier est entièrement d'accord.

Par ailleurs, palliant l'absence d'approfondissement de l'étude du jardin comme ensemble cohérent par la Direction des Monuments et des Sites en 2016, le Comité a entrepris une série de recherches historiques aboutissant à une demande d'extension du classement à la partie non classée. En réponse à ce dossier déposé en novembre dernier, **le Cabinet Vervoort a déclaré son intention de considérer cette demande comme irrecevable en se basant sur l'article 222§7, 3° du CoBAT, privant de ce fait les membres du Gouvernement de se prononcer sur le fond.** Le délai de réponse de 30 jours est, par ailleurs, largement dépassé. Le Comité constate que la ligne de conduite adoptée par Rudi Vervoort dans son communiqué de presse lors de l'entame du classement le 02 juillet 2015, à savoir *« cette décision de protéger le jardin sur sa partie historique permettra également d'envisager un projet de logements le long de la rue de la Mutualité. »* n'a pas bougé. On est en droit de se demander dès lors si son administration a réellement examiné le dossier de demande déposé par le Comité et par la Commune de Forest ou si, d'emblée, il avait été décidé qu'on ne reviendrait pas sur la position de M. Vervoort.

A Forest, les réactions ne se sont pas fait attendre, les riverains sont choqués par cette fin de non recevoir et par le mépris avec lequel l'administration répond – ou ne répond pas – à cette demande de protection de son patrimoine et ce, d'autant que de nombreuses propositions citoyennes ont été faites pour l'avenir de ce lieu remarquable.

En effet, tous les habitants du quartier qui ont participé aux séances de jardinage pour entretenir le

jardin laissé à l'abandon par le propriétaire ont pris conscience de la valeur écologique du lieu et de l'importance de son maintien au vu de la raréfaction d'espaces verts aussi significatifs dans la ville et dans le contexte climatique de plus en plus précaire.

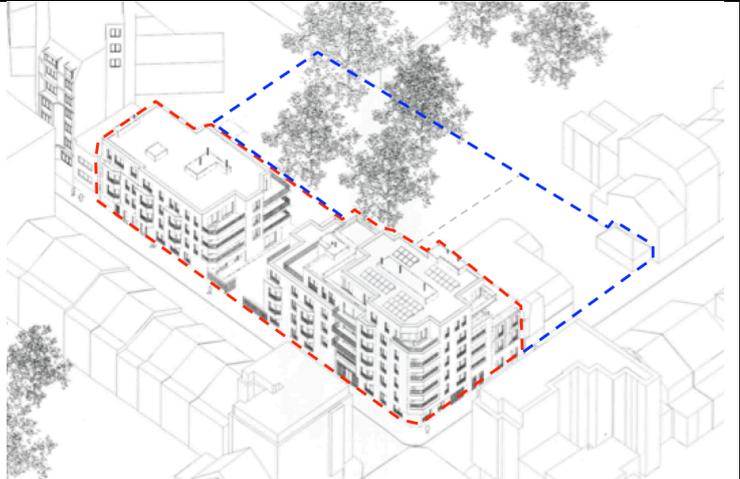
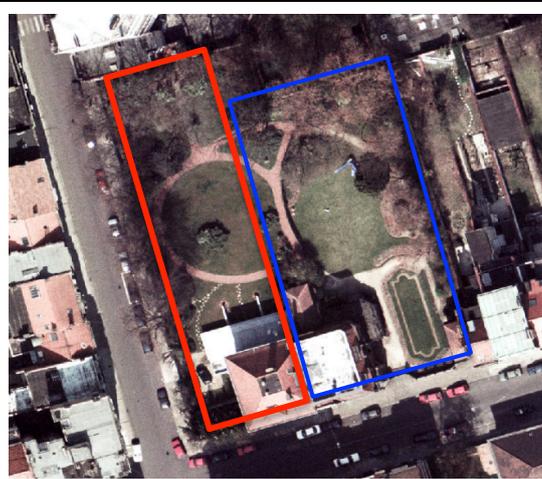
Une pétition, mise en ligne ce jour sur change.org, invite toutes les personnes interpellées par la sauvegarde et par l'avenir de ce lieu à refuser le projet d'Immograda au profit d'une alternative plus respectueuse et durable.

Détails pratiques :

L'enquête publique a lieu du 21 février au 7 mars 2019 et la Commission de concertation se tiendra le 26 mars 2019.

Plus d'infos : www.notrehistoire.be

Lien pétition : <http://chnq.it/PNW4vqmjC7>



Villa et jardin Dewin avec délimitation :

- en **rouge** du nouveau projet de construction Immograda prévu dans la partie non classée du jardin et au sein de sa zone de protection
- en **bleu** la villa Dewin et la partie du jardin classée en 2016, révélant l'incohérence du classement partiel du jardin, qui fait perdre tout son sens au tracé d'origine et dont les traces seront perdus si le projet était accepté (1996@Bruciel)

Projet de construction présenté par la Société IMMOGRADA soumis actuellement à l'enquête publique. Il prévoit, sur la totalité de la parcelle non classée en 2016, la création de 39 appartements/1 profession libérale/41 parkings et l'abattage de 29 arbres à haute tige

Le patrimoine, c'est notre histoire !
www.notrehistoire.be

NotreHistoire est une campagne de mobilisation citoyenne lancée par le Comité du Quartier Meunier Asbl suite à la proposition de classement en octobre 2014 par la Commission Royale des Monuments et Sites de la Villa art déco de Jean-Baptiste Dewin et de l'entièreté de son jardin, située rue Meyerbeer 29-33 à Forest. A la suite d'une pétition qui a recueilli plus de 2000 signatures en faveur du classement, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a classé la Villa Dewin pour totalité et d'une partie seulement du jardin le 7 juillet 2016. Trois mois après cette décision, un promoteur immobilier déposait une demande de permis de construction prévu sur toute la partie du jardin non classé, que la Commission de concertation de Forest avait refusée à l'unanimité.

Jean-Baptiste DEWIN (1873-1948) est un architecte bruxellois, auteur notamment de la Maison Communale de Forest, de bâtiments hospitaliers tels que l'hôpital Saint-Pierre ou l'Institut chirurgical Berkendael (devenu l'ancien complexe de la Croix-Rouge) à la place Brugmann et de nombreuses maisons particulières dans les communes d'Anderlecht, Bruxelles, Forest, Ixelles et Molenbeek.

Plus d'infos par mail : quartiermeunier@gmail.com ou sur : www.notrehistoire.be
Facebook : Constantin Meunier - Groupe FB : Forest - Quartier Meunier - Notre Histoire
Twitter : @ClassementOui